

Laon, le 13 février 2026,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL LANCE SON NOUVEAU PROGRAMME DÉPARTEMENTAL D'INSERTION VERS L'EMPLOI

Le Département a officiellement lancé son nouveau Programme Départemental d'Insertion vers l'Emploi (PDIE) 2025-2028. Construit avec plus d'une centaine de partenaires, ce cadre d'action renouvelé vise à mieux accompagner les Axonais vers l'activité, renforcer les coopérations locales et prévenir la bascule dans le RSA, avec une attention forte portée aux réalités rurales.



L'insertion par l'emploi, au plus près des territoires

Accueilli par la Communauté de communes de la Champagne Picarde à Saint-Erme, le jeudi 12 février, le Conseil départemental de l'Aisne, à travers sa Direction de l'Inclusion, de l'Insertion et de l'Emploi, entouré des partenaires institutionnels, associatifs, acteurs de l'emploi et de l'insertion ont acté le lancement du **Programme départemental d'insertion vers l'emploi (PDIE) 2025-2028**.

Cette nouvelle feuille de route destinée à soutenir les bénéficiaires du RSA et les publics fragilisés est issue d'un **large travail collectif** mené depuis 2023-2025 et s'inscrit dans la dynamique de la **Loi Plein emploi** du 18 décembre 2023.

Le PDIE 2025-2026 définit **quatre orientations majeures** :

- Mieux maîtriser le RSA : améliorer l'information et la qualité d'accueil pour lutter contre l'exclusion
- Renforcer l'accompagnement personnalisé : faciliter la levée des freins vers l'emploi et rendre les bénéficiaires acteurs de leur parcours ;
- Dynamiser les parcours vers l'activité par des outils souples et innovants ;
- Prévenir la bascule dans le RSA grâce à des actions « d'aller-vers » et un repérage précoce.

« Ce programme, nous l'avons construit ensemble. Il porte votre empreinte, et c'est ce qui en fait sa force » a souligné **Isabelle Létrillart, Vice-présidente en charge de l'Insertion et retour à l'Emploi, Famille et Protection de l'Enfance**, en ouvrant la séance.

« L'insertion doit se penser au plus près des réalités locales, notamment dans nos territoires ruraux où les freins de mobilité et d'accès au numérique sont souvent plus marqués. »

Un contexte social exigeant et des réponses adaptées

Avec près de **16 300 à 16 900 foyers allocataires RSA en 2024-2025**, un taux de pauvreté parmi les plus élevés de France et des tensions persistantes sur l'emploi, l'Aisne fait face à des enjeux forts. Le programme vise ainsi à **mieux mesurer l'impact des actions, améliorer la continuité des parcours et outiller les professionnels** pour répondre aux besoins de proximité.

Parmi les leviers mobilisés :

- Le développement des **services itinérants** : les maraudes numériques pour atteindre en particulier les jeunes NEETS (ni en études, en emploi ou en formation) et le bus Aisne-actifs qui sillonne le département et accueille les bénéficiaires du RSA dans leurs communes.
- La montée en puissance de la plateforme **Aisne-actifs.com** avec son outil de géolocalisation afin de mettre en lien les demandeurs d'emploi et les employeurs géographiquement proches les uns des autres.
- Les immersions professionnelles et les dispositifs tremplin,
- L'expérimentation de solutions nouvelles, notamment pour la **garde d'enfants** et la **mobilité rurale**,
- La valorisation des **15 heures d'activités** prévues par la réforme RSA, avec la création d'une pastille « RSA 15 heures » afin de mieux identifier les actions qui peuvent être prises en compte.

Une gouvernance renforcée et un suivi annuel

Le PDIE prévoit un **pilotage partagé**, l'implication des bénéficiaires avec leurs retours d'expérience et une **évaluation annuelle** afin d'ajuster les actions et d'assurer leur efficacité. Un nouvel appel à projets Insertion-Emploi est déjà prévu pour **2027-2028**, afin de prolonger la dynamique d'innovation.

« *Notre réseau est solide, engagé et capable d'innover*, a rappelé Isabelle Letrillart. *Ensemble, nous continuerons de faire de l'insertion et de l'emploi une priorité pour notre département.* »

Le [Programme Départemental d'Insertion vers l'Emploi \(PDIE\) 2025-2028 | Conseil départemental de l'Aisne en détail ici](#)